

MAIRIE
de
VALLIQUERVILLE
76190

ARRÊTÉ DU MAIRE - A2026_46

Le Maire de la Commune de VALLIQUERVILLE,

Vu le code général des collectivités territoriales L2213-6; L2215-4 et L2215-5,

Vu le code de la voirie routière L113-2; L115-1 à L116-8; L123-8; L131-1 à L131-7; L141-10 et L141-11,

Vu la demande en date du 13 mai 2026 de l'**entreprise FORMULEN Réseaux**, dans le cadre d'un renforcement électrique au du carrefour de la route de la Carpenterie et la route de la Petite Carpenterie à Valliquerville (76190) à partir du **22 mai 2026**,

Vu la nécessité de garantir la sécurité publique et d'éviter tout accident pendant la durée des travaux, il y a lieu de réglementer **la circulation à partir du 22 mai 2026 et jusqu'à la fin des travaux**.

ARRÊTE

Article 1 : La circulation sera **INTERDITE** le 22 mai au niveau de route de la Carpenterie et les 28 et 29 mai pour la route de la Petite Carpenterie

Article 2 : Des panneaux conformes à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière seront apposés par les soins de l'entreprise **FORMULEN Réseaux** afin de signaler les prescriptions de circulation aux usagers des voies concernées, pendant toute la durée des travaux.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées par des procès verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise, pour exécution, à :

- Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie d'YVETOT ;
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Seine-Maritime ;
- l'entreprise FORMULEN Réseaux.

À Valliquerville, le mercredi 13 mai 2026.

Le Maire,

M. Jacques CAHARD

Horaires d'ouverture au public : lundi 08h30-10h30, mardi 15h-18h, mercredi 15h-17h et vendredi 15h-19h
fermé le mardi pendant les vacances scolaires



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère chargé des transports	Demande d'arrêt de police de la circulation	 N° 14024*01
Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1		
Gestionnaires des réseaux routiers		

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : accueil Forlumen Prénom :

Dénomination : FORLUMEN Réseaux Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : ZAC de St Jean

Code postal 76210 Localité : ST JEAN DE LA NEUVILLE Pays : FRANCE

Téléphone 0235311736 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : .accueil@forlumen.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : ..

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Route de la Carpenterie,,

Code postal 76190 Localité : Valliquerville

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : Renforcement électrique

.....

.....

Date prévue de début des travaux : 22/05/2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 10

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 10 Date de début de réglementation 22/05/2026

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers

poids lourds

Stationner

véhicules légers

poids lourds

Dépasser

véhicules légers

poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

rue de la petite charpenterie fermer à la circulation 28 et 29 mai et vendredi 22 route de la charpenterie fermer à la circulation 1 journée,

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur

Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

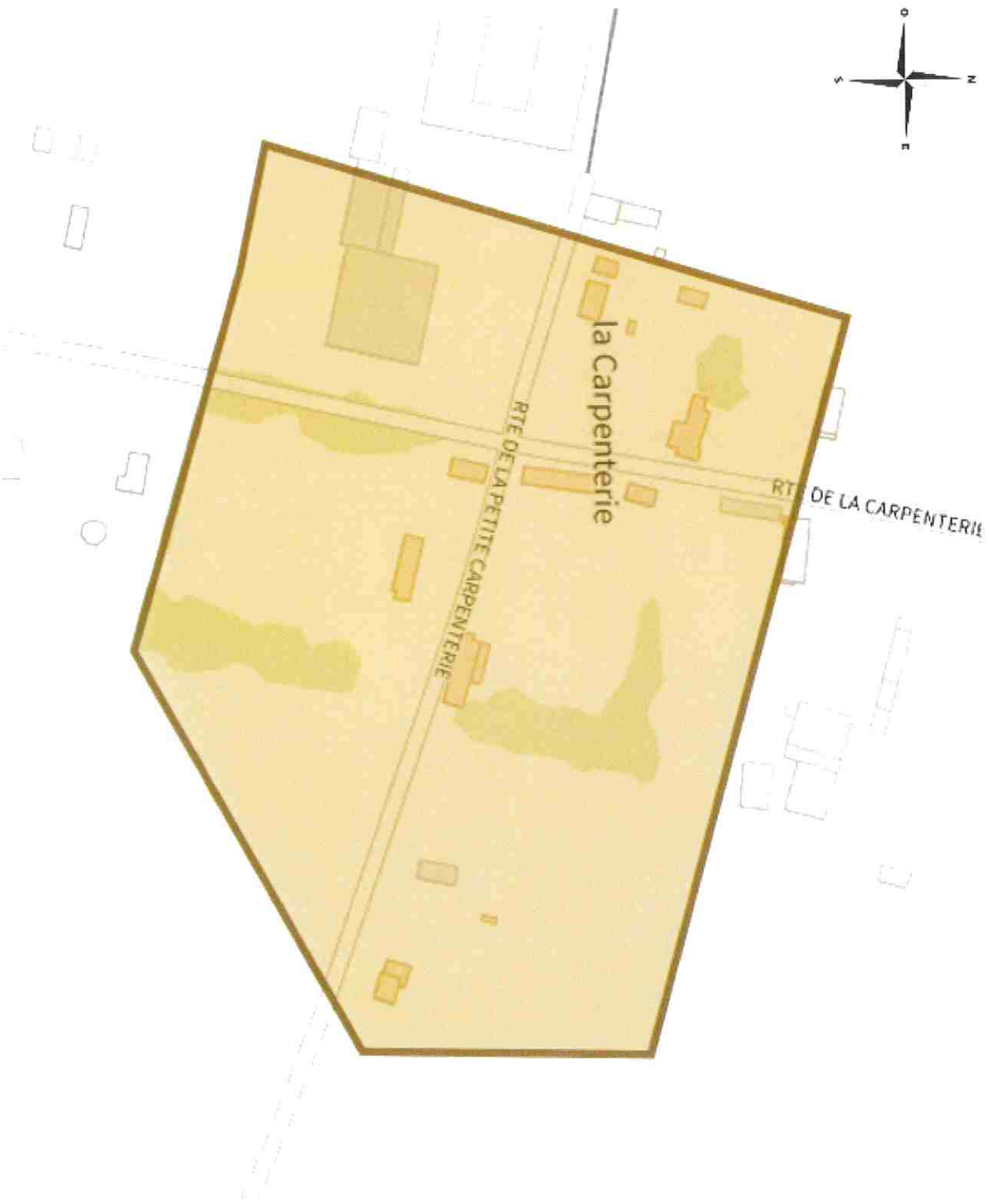
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à :

Le :13/05/2026

Nom : LEBORGNE Prénom : GUILLAUME Qualité :



Coordonnées : <gml:MultiSurface srsName="EPSG:4171"><gml:surfaceMember><gml:Polygon><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">0.705453 49.627065 0.707331 49.626718 0.709316 49.627448 0.709337 49.628379 0.7057 49.629032 0.704831 49.627149 0.705453 49.627065</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon></gml:surfaceMember></gml:MultiSurface>